

Délaissant la Présence divine venue lui rendre visite, trois jours après sa circoncision, Avraham se précipite pour accueillir trois invités. Ils ne sont autres que trois anges à l'apparence humaine. L'un annonce que, dans un an, Sarah, encore stérile, mettra au monde un enfant. Sarah en rit.

Avraham plaide pour la survie de la ville impie de Sodome dont un autre ange lui a annoncé la destruction.

Deux des trois anges se rendent à Sodome pour sauver Loth, le neveu d'Avraham, et sa famille. La femme de Loth est transformée en pilier de sel pour avoir enfreint l'interdiction de regarder en arrière la ville en feu. Les deux filles de Loth (pensant qu'elles et leur père sont les seuls survivants dans le monde entier) l'enivrent et elles tombent enceinte. Les deux fils qui naîtront de cet épisode seront les ancêtres des nations de Moav et d'Amon.

Sarah est prise en otage par Avimélé'h mais il la libère après les avertissements divins qui lui sont apparus en rêve.

Yits'hak (« il rira ») naît et est circoncis à huit jours. Avraham a cent ans et Sarah quatre-vingt-dix ans.

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

Hagar et Yichmaël sont bannis de chez Avraham et errent dans le désert. Dieu entend le cri du jeune garçon mourant et lui sauve la vie en montrant un puits à sa mère.

Dieu teste le dévouement d'Avraham en lui commandant de sacrifier son fils sur le Mont Moriah (le Mont du temple), à Jérusalem. Yits'hak est lié et placé sur l'autel et Avraham lève son couteau. Une voix se fait alors entendre du Ciel et lui ordonne d'arrêter. Un bélier, emprisonné par ses cornes dans des buissons, est offert à la place.

Avraham apprend la naissance d'une fille, Rivkah, chez son neveu Bethouël.

Le rire d'Avraham et de Sarah : étaient-ils différents ?

Dieu annonça à Avraham qu'il deviendrait père à l'âge de 100 ans, ce qui suscita un rire de sa part. Dieu ne lui en tint pas rigueur. En revanche, dans la Paracha de cette semaine, lorsque Sarah apprend qu'elle donnera naissance à l'âge de 90 ans, elle rit également, mais Dieu la réprimande pour avoir exprimé des doutes quant à sa capacité de concevoir.

Rachi et de nombreux autres commentateurs s'interrogent sur les raisons pour lesquelles Dieu a « discriminé » Sarah et l'a blâmée pour son rire alors qu'Avraham n'a pas subi le même traitement. Cette interrogation est renforcée par le fait que le miracle pour Sarah de devenir mère à 90 ans est infiniment plus considérable que celui qu'est pour Avraham le fait de devenir père à 100 ans. En effet, Avraham avait déjà eu un enfant à 86 ans, tandis que Sarah n'en avait jamais eu auparavant.

La réponse apportée par Rachi réside dans le fait que le rire d'Avraham était motivé non par le doute mais par la joie, alors que celui de Sarah traduisait une expression du doute.

Les commentateurs 'hassidiques vont encore plus loin en expliquant que Sarah n'était même pas consciente d'avoir ri.

Des attentes plus élevées envers Sarah

Une autre approche 'hassidique souligne les différences spirituelles entre Sarah et Avraham. Bien qu'ils soient tous deux saints et

Suite en page 2

EDITO

LE MONDE DES HOMMES

Alors que le cycle de l'année a à peine recommencé, chacun le constate et parfois le vit : nos sociétés paraissent de plus en plus violentes. Tout se passe comme s'il n'y avait plus de limites à ce qu'un homme est capable de faire, quelle qu'en soit la motivation. La violence en arrive même à tuer des gens qui avaient le seul tort d'être présents quand elle s'est produite. Bien sûr, cela ne peut qu'interroger les valeurs dont nous sommes les porteurs. Nous avons pris l'habitude de considérer ce monde comme solidement établi sur les principes transmis par le judaïsme : la recherche de l'harmonie, le souci de l'autre, le rejet de la violence et la volonté de justice, c'est-à-dire tout ce qui a permis à la société des hommes d'exister, à ce qu'il est convenu d'appeler la civilisation de se développer et de s'étendre peu à peu à toutes les nations.

C'est donc tout cela que certaines évolutions actuelles remettent en cause, finalement un mode de vie qui avait fait de l'environnement commun un lieu assez serein pour la plupart. On ne peut que s'interroger sur les causes d'un tel bouleversement, qui frappe

par la brutalité de sa survenance. Et si l'on retrouvait un thème ancien, un de ces mots qui font sourire par leur côté apparemment suranné. Certains ne les envisagent que liés à un monde disparu... Pourtant, loin de toute nostalgie inutile, ils incarnent, si l'on sait y faire référence, de véritables points de repère. Réfléchissons donc à un vieux concept : la morale.

Lorsque Dieu Se révéla, Il donna à l'humanité une chose précieuse, un véritable chemin à suivre pour construire un monde. Il donna des lois pour, justement, enchaîner la violence dans l'esprit de chacun comme dans la vie sociale. Pendant des millénaires, les hommes s'attachèrent à cet héritage, parfois hypocritement mais toujours avec la conscience qu'il fallait se garder de l'oublier pour que le monde reste en équilibre. Mais le monde change, les idées s'emmêlent et, croyant faire preuve de « modernité », on en vient à oublier la notion d'éternité. Et, tout principe de fond écarté, c'est aussi le meilleur de l'humanité qui s'efface progressivement, sans qu'on le remarque sauf si on prend la peine de s'interroger sur les explosions récurrentes. Et si nous décidions d'aller vers cette morale qui nous structure et nous porte ? Et si nous choissions de retrouver le sens des choses ? En ce début d'année, une pure et authentique décision humaine.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5785 / N° 6
(58^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
VAYÉRA

SAM. 16 NOV. 2024
15 'HECHVAN



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

ILE-DE-FRANCE

Horaires d'entrée et sortie de
CHABBAT VAYÉRA
vendredi 15 nov.
ENTRÉE : 16h 51 **Sortie : 18h 00**

PROVINCES

Bordeaux	17.15	Lyon	16.51	Nice	16.47
Deauville	16.59	Marseille	16.55	Rouen	16.54
Grenoble	16.49	Montpellier	17.01	Strasbourg	16.31
Lille	16.42	Nancy	16.37	Toulouse	17.10
		Nantes	17.12		

A partir du dimanche 10 nov. | Pose des Téfilines : 6h 47 | Heure limite du Chema : 10h 13 | Fin Kidouch Levana : toute la nuit du vendredi 15 au samedi 16 nov.

représentent l'apogée de la proximité et de la dévotion à D.ieu, leurs approches et leurs attentes divines diffèrent. En effet, D.ieu nourrissait des attentes supérieures pour Sarah que pour Avraham. Ainsi le re-proche adressé à Sarah pour avoir ri était lié à sa position spirituelle supérieure par rapport à celle d'Avraham.

Si Sarah avait simplement ri de manière subconsciente, pourquoi D.ieu lui en aurait-il tenu rigueur ? N'était-elle pas consciente de son propre rire ?

La réponse réside dans le fait qu'en tant que femme de haute stature spirituelle, elle aurait dû éradiquer toute trace de doute, même inconsciente. Sarah, ayant eu le temps nécessaire pour réfléchir sur elle-même, était censée prendre conscience qu'elle portait une infime mesure de scepticisme sous la surface et qu'il lui incombait de s'en débarrasser.

Vivre une vie miraculeuse

Dans le « Bat Ayin » (œuvre hassidique de Rabbi Avraham Dov d'Avroucht, disciple de Rabbi Na'houm de Tchernobyl, lui-même disciple du Maguid de Mézéritch) on peut en partie lire l'explication suivante : avoir un enfant à l'âge de quatre-vingt-dix ans est indubitablement un miracle d'une ampleur considérable. Aux yeux d'un Juste, il n'est jamais légitime d'attendre que D.ieu réalise un miracle en sa faveur. Toutefois, des exceptions à cette règle existent.

Lorsque la vie d'un individu semble être régie par des principes différents ; lorsque les miracles deviennent banals en raison de leur récurrence, même les justes les acceptent sans remettre en question la capacité divine à continuer à les réaliser. Pour eux, les miracles apparaissent comme naturels.

Depuis le moment où Avraham avait miraculeusement échappé à la fournaise ardente dans laquelle il avait été jeté par le roi Nimrod pour avoir refusé de se soumettre à ses exigences d'adorer des idoles, Avraham comprit que sa vie se déroulait sur un plan supra-rationnel. Sa trajectoire n'était pas assujettie aux normes naturelles. Ce schéma persiste également lorsqu'il combat l'alliance des quatre rois qui avaient capturé son neveu Loth.

Le déclin d'Avraham

Néanmoins, même la personne la plus vertueuse connaît des hauts et des bas. Lorsqu'Avraham descendit en Égypte en raison de la famine, il éprouvait la crainte d'être tué par les Égyptiens dans le but de s'emparer de Sarah. Selon le Zohar, Avraham n'éprouvait pas d'inquiétude pour Sarah car il savait qu'elle était Juste et que D.ieu la protégerait. En revanche, il avait moins confiance en son propre mérite estimant qu'il pourrait ne pas être miraculeusement épargné d'un sort terrible aux mains des Égyptiens immoraux.

Quelles raisons conduisirent Avraham à penser qu'il n'était pas digne ? N'avait-il pas été le bénéficiaire de nombreux miracles dans le passé ? Pourquoi aurait-il pensé que la situation serait différente cette fois-ci ?

Il est probable que cela soit attribué au fait qu'à son arrivée en Égypte, alors perçue comme le pays le plus dépravé et immoral du monde, il ressentit une diminution de son niveau spirituel. Il n'était plus certain que le schéma des miracles se poursuivrait en sa faveur.

Un phénomène similaire se produisit lorsque D.ieu annonça à Avraham qu'il allait avoir un enfant. À cette époque, Avraham avait déjà engendré Yichmael, né de Hagar, la fille de Pharaon. Yichmael s'avéra être, tout comme son grand-père le Pharaon, une influence néfaste dans le foyer et la vie d'Avraham.

Dans l'esprit d'Avraham, l'influence de Yichmael avait également exercé un impact sur lui-même. Il ne se sentait plus comme étant au-dessus du domaine des lois naturelles. Dans son esprit, les miracles semblaient désormais hors de portée. Avraham se considérait fondamentalement semblable à toute autre personne soumise aux lois de la nature.

En effet, cela est suggéré par le fait qu'Avraham avait 86 ans lorsqu'il eut Yichmael.

Le nombre 86 correspond numériquement au mot « Hatéva » - qui signifie « nature » ou « le naturel ». C'est également la guematria (valeur numérique) du Nom divin « Elokim » ; ce Nom étant associé à l'intervention divine dans le processus de création. Avraham se sentait insuffi-

sant et peinait à concevoir qu'il pourrait engendrer un enfant.

Avraham avait raison. À ce stade de sa vie, il n'était pas un candidat propice à un miracle. C'est alors que D.ieu lui donna le commandement de se circoncire ainsi que les membres de sa famille. Cela ferait de lui un « Tamim », une personne entière. Il serait alors en mesure de transcender à nouveau les limitations de la nature et d'engendrer un enfant à l'âge de 100 ans.

Pouvons-nous être sceptiques ?

Lorsqu'il nous est rapporté que nos plus grands dirigeants annoncent notre imminente entrée dans l'ère messianique, une ère de miracles, il est naturel de réagir avec incrédulité, à l'instar d'Avraham et de Sarah qui éprouvèrent des doutes lorsqu'on leur annonça qu'ils allaient devenir parents à un âge avancé. Il peut sembler difficile de croire que nous soyons dignes de tels événements extraordinaires se produisant durant notre existence.

La réponse à ce défi se décline en deux volets :

Premièrement, bien que nous puissions ressentir avoir été affectés et influencés négativement par les forces néfastes de la société contemporaine, cette crainte n'est pas justifiée. En tant que peuple, nous sommes effectivement dignes. La quantité de douleur et de souffrance que nous avons endurées - symbolisée par la Mitsva de la circoncision - nous rend particulièrement aptes à recevoir des miracles et le Machia'h.

Deuxièmement, si nous considérons qu'en tant qu'individus, notre vie spirituelle est défaillante, il est possible d'y remédier par un processus de « circoncision » personnelle. Cela implique qu'au-delà du besoin d'une circoncision physique, il est essentiel d'appliquer cette notion à notre vie morale et spirituelle également. Ainsi, nous deviendrons assurément dignes des miracles.

De cet éclat insécurisant ou cynique naîtra bientôt un rire authentique ainsi qu'une joie associée à la Rédemption future et au Machia'h, comme le déclare le Psalmiste : « Alors notre bouche sera remplie de rires ».

• DIMANCHE 10 NOVEMBRE – 9 'HECHVAN

Mitsva positive n° 98: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'agir conformément aux lois prescrites en ce qui concerne l'impureté des aliments et des boissons.

• LUNDI 11 NOVEMBRE – 10 'HECHVAN

Mitsva positive n° 107: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

• MARDI 12 NOVEMBRE – 11 'HECHVAN

Mitsva positive n° 108: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'eau de lustration (eau vive mélangée à des cendres de la vache rousse) qui purifie dans certaines conditions et, dans d'autres, rend impur.

• MERCREDI 13 NOVEMBRE – 12 'HECHVAN

Mitsva positive n° 101: Il s'agit du commandement qui

nous a été enjoint qu'une personne atteinte d'affection lépreuse (Tsara'at) soit impure et transmette l'impureté.

• JEUDI 14 NOVEMBRE – 13 'HECHVAN

Mitsva positive n° 99: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté de la femme éprouvant le flux.

• VENDREDI 15 NOVEMBRE – 14 'HECHVAN

Mitsva positive n° 100: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'impureté de la femme après l'accouchement.

• SAMEDI 16 NOVEMBRE – 15 'HECHVAN

Mitsva positive n° 106: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet d'une femme qui, atteinte de flux (Zava), communique l'impureté.



AIDER LES VICTIMES

Après la guerre des Six Jours, en 1967, tout le pays d'Israël était en liesse devant l'énormité du miracle. Peu de gens prirent conscience que plus de 700 soldats avaient néanmoins perdu la vie sans compter qu'il y eut aussi de nombreux blessés... Mme Shafra Morozow contacta le Rabbi pour solliciter son aide et sa bénédiction. Son mari venait de succomber à la guerre et elle se sentait perdue. Le Rabbi lui répondit que, puisqu'elle était une veuve de guerre, elle devait assumer une nouvelle responsabilité : aider d'autres femmes dans la même situation. C'est ainsi qu'à la demande du Rabbi, elle prit la tête d'une nouvelle organisation destinée à parer aux besoins des victimes de guerre et d'attentats, fonction qu'elle assumait pendant des dizaines d'années, prenant en charge les besoins médicaux, financiers, sociaux de nombreuses familles. Mais avec l'âge, elle dut petit à petit déléguer cette fonction et c'est ainsi que ma Chli'hout (ma mission) est née d'une tragique nécessité : en 2001, la seconde intifada généra des centaines d'attaques terroristes dans tout Israël. On me proposa donc de revitaliser cette organisation. Cela me rendit nerveux : bien sûr, je voulais aider les gens mais sachant que je devrais les contacter dans les pires moments de leurs vies, dans des situations où ils étaient les plus vulnérables, je doutai de mes capacités et demandai une période d'essai de trois mois.

Cela fait maintenant plus de 23 ans que cette fonction m'occupe nuit et jour.

Je tente toujours de me souvenir qu'il ne s'agit pas d'une occupation « normale ». Rendre visite à des personnes dont le seul « crime » est d'être juif au mauvais moment devant un arrêt de bus quand surgit un terroriste sanguinaire ne peut pas devenir une routine. Il y a souvent plusieurs victimes lors d'un attentat et je dois prendre en charge les besoins de chacun : organiser les funérailles et la semaine de deuil, contacter les services sociaux et médicaux, veiller aux besoins religieux... Je me souviens comment je me suis senti impuissant la première fois : que dire et surtout ne pas dire, comment me comporter et expliquer pourquoi je suis là... Après un attentat, les gens veulent aider tout de suite mais, sur le long terme, la vie reprend le dessus, chacun retourne à ses occupations mais il n'en va pas ainsi pour nous : avec mon équipe, nous sommes là dès que nous apprenons la mauvaise nouvelle et nous aidons la famille à retrouver un sens à la vie sans la personne aimée ou à s'adapter pour prendre soin d'une personne blessée ou lourdement handicapée. Nous gardons le contact pendant des années et ne les laissons pas « tomber ».

La politique israélienne et les media ont tracé une ligne infranchissable entre les laïcs et les religieux. Mais qui peut agir « mieux » qu'un membre de Kibboutz quand il s'agit d'animosité contre tout ce qui porte barbe et chapeau, absolument interdit même d'entrée dans le Kibboutz ? Le résultat, c'est que la plupart de ces membres ignorent toute notion de Torah et Mitsvot. D'une manière ou d'une autre, j'ai tout de même réussi à m'introduire dans un de ces endroits et à rendre visite en 2014 à Aya-

la (nom changé) dans le Kibboutz Nirim, à 2 kilomètres de Gaza. Elle venait de perdre son mari abattu par une roquette lancée depuis l'enclave palestinienne.

- J'ai un cadeau pour vous de la part du mouvement Loubavitch. Je sortis de ma poche une Mezouza, lui en expliquai la signification et les vertus protectives :

- Je peux la clouer à votre porte tout de suite, proposai-je.

- Non merci, Monsieur le rabbin. J'apprécie votre geste mais je ne suis pas encore prête à franchir ce pas. Laissez-la ici, nous verrons plus tard.

Quand je suis venu la revoir quelques semaines plus tard, la Mezouza n'avait toujours pas été posée :

- Je suppose que la Mezouza se sent abandonnée, m'amusai-je, elle doit se sentir bien seule, négligée au fond d'un tiroir...

- Vous avez raison, mettons-là maintenant à sa juste place !

Elle appela ses enfants pour qu'ils assistent à la petite cérémonie et, maintenant, la Mezouza rayonne à la porte.

Quelques semaines plus tard, Ayala me rappela :

- Les média racontent des choses vraiment terribles contre les Juifs religieux, surtout les rabbins. Mais vous, Rav Mena'hem, vous devez être l'exception à la règle ! Vous êtes si agréable et compréhensif... Je voudrais que vous officiez au mariage de mon fils !

- Je suis très honoré de votre confiance ! Bien sûr ! Quelle est la date du mariage ?

- Le 13 janvier !

- Le 13 janvier... répétai-je tout en consultant mon calendrier. Mais c'est... vendredi soir !

- Exact ! approuva Ayala, toute contente.

- Mais... On ne peut pas célébrer un mariage le Chabbat ! protestai-je.

- Ah bon ? Et pourquoi ? Le Chabbat est saint et le mariage est saint ! C'est donc une très belle association !

- A vos yeux peut-être mais ce n'est pas ainsi que nous fonctionnons, c'est interdit par la Hala'ha, la loi juive.

- Mais c'est ainsi que cela fonctionne au Kibboutz ! Tous les mariages ici sont célébrés le vendredi soir. Nous travaillons dur du matin au soir, toute la semaine et le Chabbat est notre seul jour de repos. Nous n'avons pas le temps durant la semaine pour des mariages ! Par contre, le vendredi soir, chacun peut boire et danser en sachant qu'on peut dormir le lendemain matin...

- On pourrait plutôt célébrer le mariage jeudi soir, en petit comité... Tout ce qui est nécessaire, c'est réunir un Minyane, dix hommes... On devrait pouvoir trouver dix volontaires dans le Kibboutz !

Ayala accepta et je suis venu un soir plus tôt pour procéder à la cérémonie. Ce fut un mariage historique, le premier mariage jamais célébré dans ce Kibboutz selon la loi de Moché et d'Israël...

Rav Mena'hem Kutner

COLlive News

Traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES
DE MACHIA'H

IL EST TEMPS D'ÊTRE JOYEUX !

Dans l'un des psaumes qui traitent du retour final des exilés en Israël, il est écrit (126: 2-3) : « Alors ils diront parmi les nations : 'D.ieu a fait de grandes choses pour ceux-ci'. D.ieu a fait de grandes choses pour nous ; nous étions joyeux ».

Un des grands Maîtres polonais a commenté ces mots de la façon suivante : « Alors ils diront parmi les nations » : quand Machia'h viendra, les nations du monde diront : « D.ieu a fait de grandes choses pour ceux-ci » : D.ieu a fait des merveilles pour le Peuple juif.

Nous répondrons à ces propos : « D.ieu a certes fait de grandes choses pour nous. » Quelle en est la raison ? « Nous étions joyeux ! »

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch) H.N.

LA HALA'HA

de la semaine



Doit-on respecter les dernières volontés d'un défunt ?

On doit, dans la mesure du possible, respecter les dernières volontés d'un défunt.

Cependant, si celles-ci sont contraires aux lois de la Torah, on devra les ignorer. Par exemple, si un parent demande à déshériter un de ses enfants, ceci est contraire aux lois de la Torah et on ne s'y conformera pas. Si quelqu'un demande à être incinéré, à être embaumé, à faire don de ses organes ou de tout son corps à la science, à être enterré dans un cimetière non-juif, à ne pas bénéficier de la Tahara (toilette rituelle), la Hevra Kadicha (chargée des derniers devoirs) passera outre.

En effet, la plupart du temps, ces « volontés » sont exprimées par ceux qui ne connaissent pas les lois juives et n'en comprennent pas la gravité. Certainement, si le défunt avait étudié davantage la Torah, il n'aurait jamais formulé pareilles demandes. Maintenant que l'âme se trouve dans le Monde de Vérité, elle supplie ses héritiers de traiter le corps qui l'a accompagnée dans ce monde matériel avec respect et de l'enterrer correctement.

Dans le cas où les héritiers ne sont pas d'accord entre eux à ce sujet, on leur conseille de procéder d'abord à l'enterrement - ce qui est réversible - quitte à incinérer le corps plus tard. Par contre, une fois que la crémation a eu lieu, l'enterrement devient impossible. Rappelons que les urnes contenant les cendres d'un défunt ne peuvent être enterrées dans un cimetière juif, ce qui pose de nombreux problèmes pratiques. Une des grandes tragédies de la Shoah est que tant de Juifs n'ont pas été enterrés selon la tradition. Ne prolongeons pas cette disgrâce et veillons à ne pas nous laisser influencer par des considérations étrangères à nos lois plurimillénaires.

F.L. (d'après « Le Guide Juif de l'Endeuillé » - Rav Zalman Goldstein)

ISCE
ALTERNANCE

Avec nous, ISCE alternance, trouvez **dès maintenant** votre apprentis du BAC à BAC + 5 250 à 430 €/mois net de charges !

3 ou 4 jours en entreprise
Zéro charges patronales et salariales.

- Commercial & vendeur en boutique
- Assistante de direction & secrétaire
- Administratif, secrétariat multi-tâche
- Opticien lunetier & secrétaire médicale
- Secteur de l'immobilier
- Avocat, Notaire
- Marketing digital

07 80 98 58 41
CONTACTEZ-NOUS !

BIJOUTERIE - JOAILLERIE

MERGUI
PARIS

3 ADRESSES À PARIS

27, rue du Faubourg
Montmartre - 9^e

31, rue des Plantes - 14^e

69, rue Manin - 19^e

contactez-nous
06 59 89 26 99
@mergui-paris

ARIEMERGUI.COM

LEADER CASH
Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
- **NOUVEAU** CC Les Belles Feuilles : 41 rue S. Didier
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

Orpi Orpi Optimum
Rudy HAROSCH
9 rue de Barbette - Paris 3^e

3 Agences à votre service
Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte sous 48h
Tél : 01.42.00.02.02
optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

SATS SOLUTION NUMÉRIQUE
SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons des commerciaux

Carrosserie Peinture
Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE
07.62.00.60.99
01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

SibelEnergie

Panneaux photovoltaïques
Pompe à chaleur

Rejoignez-nous !

Nous recrutons des conseillers et des téléconseillers énergétiques.
N'hésitez pas à nous contacter par WhatsApp au : **06 58 50 64 62**
Bureaux à Charenton-Le-Pont

LA CENTRALE DU DEBOUCHAGE

MICHAEL BARANES
lacentraledudebouchage@gmail.com

LE SPÉCIALISTE DU DÉBOUCHAGE
- Intervention rapide -
+ de 10 ans d'expérience
07.60.14.26.26

BOVINI

'Halak Beth Yossef - Che'hita Loubavitch

BŒUF - VEAU

Viande de qualité AGNEAU

VOLAILLE - DINDE

GLACES

NOUVEAU !! livraison en IDF
57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris
www.bovini19.com
07 52 05 03 23

Maintien & Aide à domicile

- Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
- Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances Paris et Val de Marne

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
01 43 28 80 00